

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 20.087

L'an deux mille vingt, le 11 septembre 2020, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 04 septembre 2020

DATE D'AFFICHAGE

Le 04 septembre 2020

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

Mme Odile CHOLLET, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, Mme Corinne MAROLLEAU, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Raynald RIMBAULT, M. Thierry ROGISTER, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Marie-Claire SEURAT

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Philippe CAU représenté par M. Philippe CUSSAC

Mme Nadine DAVID représentée par Mme Éliane CIRAUD-LANOUE

Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par Mme Dominique BERGEROT

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 32

M. Yannick PAVON a été élu secrétaire de séance.

OBJET : **DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL CONSULTATIF D'EXPLOITATION DE LA HALLE À MARÉE DU PORT DU PÊCHE DE ROYAN**

RAPPORTEUR : M. MARENGO

VOTE : 2 abstentions
2 CONTRE
28 POUR

Conformément au Décret n° 2013-1073 du 27 novembre 2013, un Conseil Consultatif d'Exploitation de la halle à marée du port de pêche de Royan a été constitué.

Cette instance est notamment consultée lors de l'élaboration et de la modification du règlement d'exploitation et sur toutes questions relatives au fonctionnement et à l'exploitation de la halle à marée.

Il est demandé au Conseil Municipal de désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour représenter la commune au sein du Conseil Consultatif d'Exploitation de la halle à marée du port de pêche de Royan.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DÉSIGNE

- comme représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil Consultatif d'Exploitation de la halle à marée du port de pêche de Royan :

- Titulaire : Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE
- Suppléant : M. Gilbert THULEAU

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 15 septembre 2020
Certifié Conforme

Le Maire,
Patrick MARENGO

Mairie de Royan le
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services
HUBERT THOMAS

